

4^e ANNÉE.

N^o 3. — SEPTEMBRE 1910.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT - BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1^{er}), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAIN T-PIERRE, 6

—
1910

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la Séance du 12 Juin 1910 — Liste des nouveaux Membres. — Avis très important.

Les tissus égypto-romain du Musée de Reims (E. Cauty).

Découvertes archéologiques régionales : Souvenir de l'ancienne faïencerie de Sin-

ceny (Bosteaux). — A Isles-sur-Stippe (Fleury). — A Château-Porcien (A. Larminy). — Découverte de monnaies antiques dans la Champagne (L. Guillemart). — Note sur les sépultures à Nouvion-sur-Meuse (E. Mouquet).

Les Cimetières gaulois de Witry-les-Reims *suite* (A. Bourin).

Petites nouvelles.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Trimestrielle du 12 Juin 1910

Le 12 juin 1910, la S. A. C. s'est réunie à trois heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-deux membres étaient présents, onze s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. BOSTEAUX fait une très intéressante communication sur les ruines de l'ancienne faïencerie de Sinceny (Aisne) qu'il a visitées récemment. Cette communication a pour but de remettre en mémoire l'importance que cette manufacture a dû avoir au XVIII^e siècle. M. BOSTEAUX montre plusieurs fragments de poterie et des morceaux de plaques d'étagères recouverts de vernis qu'il en a rapportés et qui permettent



d'apprécier la valeur des produits de cette manufacture que l'on a confondus avec ceux de Rouen ainsi que cela ressort d'un travail de M. le D^r Warmont dont il est donné un extrait.

M. LE PRÉSIDENT donne ensuite lecture d'une notice de M. Mouquet, chef de section aux Chemins de fer de l'Est à Charleville, sur la découverte en 1908, à Novion-sur-Meuse (Ardennes) de quatre sépultures gallo-romaines contenant plusieurs objets, notamment des fers de lance, des vases en terre rouge, genre Samos, avec marque de potier, et des fragments de poterie.

M. FLEURY, d'Isles-sur-Suipe, présente un médaillon trouvé sur le territoire de cette localité. Le sujet, en cloisonné sur bronze, représente une tête de femme portant en guise de coiffure une espèce de draperie plate sur le dessus de la tête et retombant en bandeau à l'arrière ; un collier noir orne son cou. Cet objet est d'une belle exécution et offre une riche variété de tons.

M. GILLET présente divers objets qu'il a recueillis dans le cimetière mérovingien d'Aumenancourt-le-Petit, dont plusieurs couteaux en fer, une boucle en bronze, une épingle et deux fibules du même métal, une boucle en fer damasquiné.

M. GUILLEMART montre divers objets qu'il a acquis et qui auraient été trouvés à Chamery. Ce sont : une petite fiole en terre, un bracelet à torsade, une pendeloque, une hache en bronze, et un cadran solaire du même métal.

M. LARMIGNY expose divers fragments de poterie et plusieurs monnaies recueillis par lui dans son exploitation d'argile de Château-Porcien (Ardennes).

M. CHANCE présente des objets hallstadiens provenant de La Veuve et comprenant quatre anneaux de suspension, une fibule et un superbe couteau de chasse de 0 m. 40 de longueur.

M. J. ORBLIN a acquis pour le Musée de Reims un bracelet gallo-romain, en argent, à torsade, et assez mince, provenant des travaux de terrassement du champ d'aviation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Liste des Nouveaux Membres

Depuis notre dernier Bulletin, nous avons reçu les adhésions suivantes :

MM. FAUPIN, Professeur en retraite à Varennes-en-Argonne (Meuse).
CERTEAUX, Antiquaire, rue de l'Equerre, à Reims.
BACQUENOIS-LIEDIEU, Instituteur, à Rosnay (Marne).
BACQUENOIS-LEROY, Instituteur, à Lavannes (Marne).

AVIS TRÈS IMPORTANT

Plusieurs bulletins nous étant revenus avec la mention « inconnu » nous prions MM. les Sociétaires de vouloir bien avertir le Trésorier ou le Secrétaire de leur changement d'adresse.

Nous recommandons à nos correspondants de n'écrire leurs communications que sur un des côtés de la feuille.

Prière aux Membres de la Société qui ne l'auraient pas encore fait, de vouloir bien, pour éviter les frais de recouvrement par la poste, envoyer leur cotisation au Trésorier, M. Gardez, 2, rue de Pouilly.

LES TISSUS EGYPTO-ROMAIN

du Musée de Reims

En l'année 1905, le musée Habert eut la bonne fortune de recevoir de l'Etat, un don particulièrement intéressant, pour une ville, où l'industrie textile procure le travail rémunérateur à tant de spécialistes distingués ou d'ouvriers laborieux. C'est une remarquable collection de vêtements égypto-romains recueillis par M. Gayet (1), dans les nécropoles

(1) Consulter sa notice des objets recueillis à Antinoë. Paris. Ernest Leroy, éditeur. — Cf. Le Journal *La Nature*, année 1905.

d'Antinopolis, capitale de l'ancienne Thébaïde, dont les ruines se voient aujourd'hui près du village de Cheikh Abaddeh, à 300 kilomètres au sud du Caire.

Les travaux de terrassement nécessités par les fouilles, durèrent douze années, de 1896 à 1907. Ils furent entrepris successivement par le Musée Guimet, l'Etat Français, et le Musée de Lyon. Les sépultures des classes moyennes et populaires, furent toutes mises au jour dans la vallée. On n'en trouva pas de princières, car les grands seigneurs, romains ou byzantins, reposaient en famille, dans de vastes hypogées, taillés profondément dans le roc des montagnes qui limitent le désert. Comme des chapelles opulentes avaient été construites sur tous ces tombeaux, ils attirèrent l'attention des Perses, qui les livrèrent au pillage, pendant leur invasion. Mais on peut se rendre compte par comparaison, de l'intérêt artistique supérieur que vraisemblablement, présentait leur mobilier funéraire.

Au commencement du règne d'Hadrien (76-138), cette ville était peuplée d'Egyptiens, de Grecs et de Romains. Les citoyens pratiquaient en général les cultes païens, mais avec un symbolisme mixte, de dieux grecs, et d'anciennes divinités égyptiennes, encore vénérées, chez un peuple qui croyait aux sciences occultes de l'Astral, comme les spirites modernes. Cependant un certain nombre d'intellectuels, s'étaient faits chrétiens ; puisque le fameux Arien (d'après les Saints Coptes), incarnait dans leurs écrits, la persécution de Dioclétien en Egypte. Mais un nouveau culte fut bientôt en honneur dans la cité : c'était celui d'Antinoüs, un jeune esclave, merveilleusement beau. Il était le favori titré de l'Empereur, qui lui fit élever après sa mort, des statues et des temples dans tout l'Empire, et donna son nom à la grande ville égyptienne.

Les vêtements exposés dans les vitrines du Musée, sont de ces temps historiques. Ils furent portés par des bas-officiers ou des artisans. L'étude que j'en ai faite, sera certainement insuffisante, pour satisfaire pleinement l'artistique curiosité des dessinateurs, ou l'intérêt commercial des professionnels. Je les prie de ne la considérer que comme une œuvre de vulgarisation, qu'ils pourront à leur gré compléter, par l'analyse détaillée des nombreux coupons exposés ; travail ingrat

et laborieux, ou toute leur science spéciale trouvera son utile application.

C'est alors que le Marchand constatera qu'il a bien peu de nouveautés modernes dans ses rayons, et que le tisseur des usines rencontrera chez un autre ouvrier qui vivait en Egypte il y a dix-huit siècles, une habileté manuelle supé-



Cliché G. BEAUSSERON.

PLANCHE I. — FOLIOLES ET SCARABÉE

rieure, puisqu'avec un outillage primitif, l'ancien façonnait aussi bien que le moderne.

Le filateur, le fabricant et le teinturier y sont également intéressés, et chacun respectivement pour son industrie. Le confectionneur ou le couturier à d'autres points de vue, peuvent y prendre des leçons de suprême élégance, car déjà, la mode imposait son despotisme aux mondains d'Antinoé.

La tunique de l'Homme est généralement brodée. L'ornement consiste en galons cousus sur les empiècements, ou disposés en rayures tombantes, quand la robe est de forme longue, pour permettre à son porteur de la draper à l'antique.

Des manteaux épais, en velours de laine, se portaient pendant l'hiver. Ils tombaient droit des épaules comme les dalmatiques des prêtres, avec lesquelles ils ont d'ailleurs une vague ressemblance.

Le vêtement intime, *tunica interior*, la chemise de femme, en vraie bourre de soie, se reconnaît de suite, par le contact de la main, à ses douceurs d'ouate. Elle avait la forme du *colobium* à demi-manches. Son ornementation est plaisante ou mystique : un chapelet de folioles vertes et bleues entoure parfois l'encolure largement prise. Un gros scarabée bleu, portant des ailes vermeilles, dort sur l'épaule (planche I). Des rayures de gros fils à dispositions, garnissent sobrement le bas des manches et du giron qui s'arrête aux genoux.

Des châles-tapis à grands dessins rectangulaires, rouges et violets, partout fleurdés, ressemblent étrangement à ceux de la fabrique de Lyon.

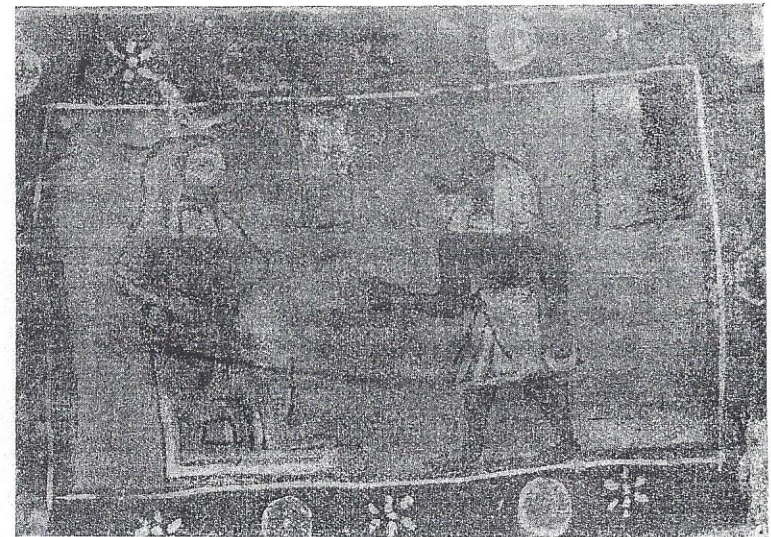
C'étaient, paraît-il, de riches suaires, tandis que chez nous, ils se portaient il y a quelque trente ans, comme des vêtements de gala pendant les jours de fête. L'humanité décidément est inconséquente dans ses goûts comme dans ses usages.

Enfin des fichus d'épaules, des écharpes à franges, des mantelets de pourpre à capuches rigides, chenillées rouge, vert ou jaune ; des bonnets de laine à bourrelets garnis, des filets de chevelure en dentelle crochetée, des voiles longs et transparents, des sandales de cuir brun, dorées au petit fer, complètent la nomenclature du vêtement.

Le mobilier funéraire ne présente pas moins d'intérêt : les corps étaient vêtus de leurs costumes de fête, et des linceuls en nombre suffisant les emmaillotaient pour leur donner l'aspect extérieur des anciennes momies. Les mains, qui font encore le signe de l'adoration, le visage et les pieds, sont dorés à la feuille. Quelques-uns ont subi l'immersion préservatrice dans le bain de bitume. Une toile peinte à l'huile, et glacée au stuc, recouvre souvent les personnages de marque ; elle donne, soit le portrait en pied du défunt, soit une scène du rituel (Planche II) : L'arbre de vie, Anubis officiant, les chacals infernaux gardant les portes funèbres..., etc. Enfin, des masques en plâtre, des armures magiques en papyrus, des fragments de tentures, de la tapisserie au petit-

point, et mille autres objets usuels ont été découverts. Les tombeaux des prophétesses, des danseuses pour cortèges bachiques, des habilleuses d'images sacrées, sont remarquables. Ces professions libérales ou artistiques, menaient sûrement à la fortune.

.....
Chacun le sait, un tissu, dans le sens propre du mot, se



Cliché G. BEAUSSERON.

PLANCHE II. — FRAGMENT DE TOILE PEINTE A L'HUILE

compose de fils croisés : les uns qui courent en longueur, pour la chaîne et les autres qui flottent en travers pour la trame. Ils sont généralement très différents ; cependant, quelques spécialités, se font avec un seul échantillon de fil, pour la chaîne comme pour la trame. La toile d'Antinoé, comme d'ailleurs les tissus simples et forts des primitifs, sont ainsi faits. La tunique de soie dont nous avons parlé, en offre un exemple classique que l'on trouve dans tous les âges, car on peut comparer son étoffe souple et brillante, au chantoung de schappe de soie, que les élégantes achètent aujourd'hui, pour le même usage.

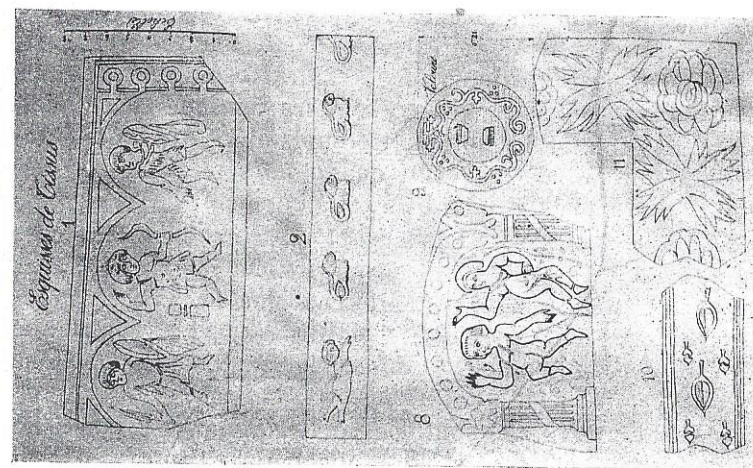
L'armure du tissu, c'est la contexture intime de ses fils, tandis que la mise en carte, ou dessin, en est la reproduction graphique. Il en existe quatre fondamentales : la toile que nous connaissons déjà, le batavia, le satin et le serget; desquelles on a fait dériver théoriquement toutes les autres, qui sont en nombre infini. Les tisseurs d'Antinoé ne connaissent que la toile et le batavia. Ce dernier ne s'employait d'ailleurs que très peu, pour les voiles en serge spécialement, tandis que la toile, et ses nombreux dérivés, dont l'importance est très grande, formaient le répertoire ordinaire de la fabrication, avec l'emploi courant dans le travail, de tous les artifices modernes. Celui du tissage à la pastille, même, pour en citer des plus bizarres. Mais c'étaient couramment les chaînes et les trames multiples, ou de grosseurs différentes, ou de teintes assorties ; les chaînes supplémentaires pour les effets spéciaux et de peu d'étendue. Les brides étant ensuite coupées par l'apprêteur. Souvent deux chaînes travaillent simultanément, à l'endroit et à l'envers, pour produire une image noire sur fond jaune, et l'effet contraire sur l'autre face. Des châles-tapis sont faits de deux chaînes, rouge et verte, et de deux trames, jaune clair et jaune foncé. Des velours tramés en laine, à boucles serrées, mais non coupées, rappellent la vieille tapisserie ou la moquette de Beauvais. Ceux qui sont en textile végétal reproduisent la peau de mouton, cette étoffe crépue, dont la mode refit son caprice, pendant quelques années.

Les galons pour garnitures (Planches III et IV) sont tissés sur fond de *gros de tour*, avec des chaînes supplémentaires pour les dessins. On en a trouvé de tous les modèles et de tous les styles.

Mais le tissage à la longue pièce, n'était pas pratiqué, chaque vêtement était ourdi spécialement sur mesure, et même sur deux laizes différentes, quand on le demandait à manches. Une seule couture généralement, quelquefois deux, le fermaient sur le côté. Mais dans certains, il n'en existe aucune, ce qui peut paraître extraordinaire. L'hypothèse d'un tissu double, comme dans le sac sans couture, peut certainement être envisagée, mais il est probable que les Levantins possédaient dans l'antiquité, un métier circulaire, dont le principe nous est inconnu, ce qui expliquerait sim-

plement bien des choses obscures, et cela nous permettrait aussi de comprendre mieux le chapitre XIX de l'Évangile selon Saint Jean : « *Les soldats après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chaque soldat ; ils prirent aussi la tunique ; or la tunique était sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas.*

Ils se dirent donc les uns aux autres : « Ne la coupons point ;



Cliché G. BEAUSSERON.

PLANCHE III. — SIMPLES ESQUISSES

mais tirons au sort à qui elle sera » afin que cette parole de l'Écriture fut accomplie : « Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort. »

La confection est toujours soignée. Les coutures sont régulièrement piquées avec du fil de lin ou du cordonnet de soie assortis. Les ourlets sont courants sur les bordures. Ils sont parfois enroulés sur de gros fils, pour en augmenter la résistance ; mais l'usage de la boutonnière comme de son bouton est inconnu.

Le décor du vêtement par l'ornement de l'étoffe est rationnel : l'homme, la plante ou l'animal, donnent le motif du dessin ; la géométrie ou l'architecture, forment le cadre.

Sur la tunique Suparus, ce sont de grands médaillons bleu

foncé sur fond pâle. Ils se portaient, vraisemblablement comme les épauettes dans le costume militaire ; mais il est certain, que les suaires de luxe en étaient ornés sur leurs coins. Celui de l'esquisse 4, remarquable par sa composition, montre dans un cadre de besants, dix mammifères du pays, dans la pose héraldique du repos : Le lièvre, l'antilope, le chien, le taureau, le lion, le chat, la gazelle, l'hippopotame, etc. Un petit médaillon central encadrant un personnage ailé qui danse, se voit sous angle droit. C'est cette particularité qui nous indique son emplacement logique sur l'épaule gauche.

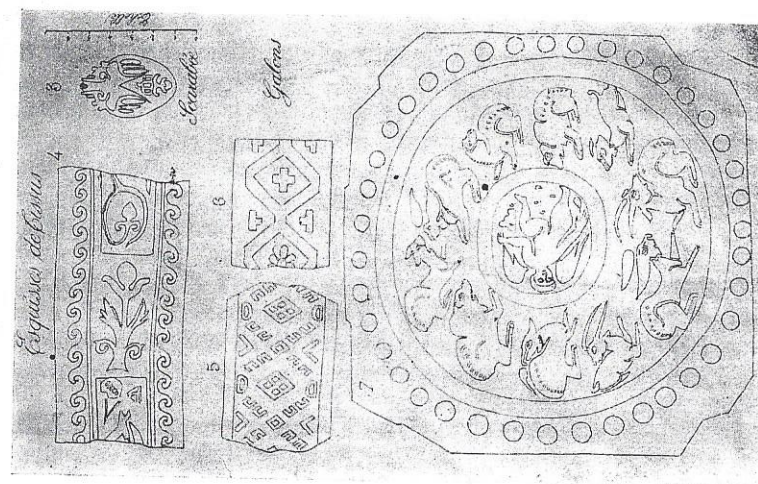
Les galons sont à lisières plates ou festonnées : des palmettes croisées, des lotus bleus et des roses trémières, les fleuronent parfois ; mais ce sont les danseurs bachiques, (esquisses 1, 2, 8), les sphinx accroupis et les guerriers combattant qui les agrémentent, quand ils sont destinés aux habits des soldats ou des bourgeois cossus.

Dans les velours, les effets et dessins sont toujours subordonnés à l'harmonie des couleurs. On voit des dégradés roses de six nuances. Un motif remarquable pour un manteau de chrétien, c'est celui de l'esquisse 9. La croix latine se voit reproduite plusieurs fois, dans une figure symbolique qui reste mystérieuse pour nous.

Les matières textiles sont des deux provenances naturelles : laine et soie, chanvre et lin, sans parler d'autre qui sont indéterminées. En écru, les fibres végétales avaient le brillant de la nacre, et la blancheur du lait. Caractéristiques extraordinaires ; absolument incompréhensibles, d'ailleurs, si nous ne supposons quelque traitement inconnu de la matière première. Le ton généralement terreux qu'ont pris ces tissus dans les profondeurs du sol nous avait fait d'abord passer sur ces choses, sans les apercevoir. Mais, lorsque nous avons ouvert les vieux plis des étoffes, à l'intérieur desquels cette action s'était plus faiblement exercée, notre étonnement fut grand, car nous ne connaissions que la toile blanchie, qui n'a rien de comparable, à ce que nous avons vu.

Quant aux procédés de teinture, ils sont oubliés depuis si longtemps, que nous n'en pouvons rien dire, si ce n'est que la chimie ne nous a pas rendu la pureté des anciennes couleurs ni leur éclat lumineux ; mais la gamme des nuances s'est heureusement complétée par les modernes découvertes.

M. Jules Orblin nous a présenté du tissu rémois de la même époque, plus riche encore, puisque des fils d'or en rehaussaient le dessin de leurs feux métalliques. Mais la vétusté de l'échantillon ne nous a pas permis de le reconstituer. Cependant nous croyons pouvoir affirmer qu'il était fait de laine fine et tissé sur forte épaisseur, comme il convient aux étoffes des pays septentrionaux.



Cliché G. BEAUSSERON.

PLANCHE IV. — SIMPLES ESQUISSES

Nous l'avons dit : deux choses ont impressionné fortement notre curiosité, lorsque nous avons fait cette étude : le talent du dessinateur et l'habileté de l'ouvrier ; de pauvres esclaves sans doute, travaillant dans la crainte du maître confectionneur de l'époque. Leurs œuvres nous ont charmé, mais leur sort a provoqué notre pitié, puisqu'ils ont peiné sans espérance ni profit.

E. CAULY.

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES RÉGIONALES

Souvenir de l'ancienne Faïencerie de Sinceny

(Aisne)

Le sujet dont je désire vous entretenir n'entre peut-être pas dans le cadre de nos travaux archéologiques. Mais j'ai pensé que nous ne devons pas oublier non plus les industries artistiques régionales qui ont disparu depuis un siècle.

Je veux vous parler de l'industrie de la faïence concernant l'ancienne manufacture de Sinceny (Aisne), qui, en son temps, a fabriqué des merveilles en céramique.

Appelé à Chauny le lundi de Pâques dernier pour une mission d'enquête, nos pas se portèrent vers la direction de Sinceny ; le nom de cette localité me rappela à la mémoire son ancienne faïencerie. Nous trouvant à un moment donné dans une auberge sur la route, près du village de Sinceny, je demandai à la dame de l'hôtel, où était l'emplacement de la faïencerie ; elle me répond : « Monsieur, vous n'avez qu'à vous retourner, elle est ici ; vous en voyez les ruines ! »

Voici ce qu'il en reste, un grand portail en pierre de taille et une aile de bâtiment de chaque côté ; dans l'intérieur dont rien n'est fermé, se trouvent les ruines de l'ancienne faïencerie, un massif énorme de briques en ruines, marque l'emplacement de la cheminée et des fours de l'usine ; un petit bâtiment ayant servi d'atelier existe encore, tout le reste n'est que ruines recouvertes de hautes herbes et le reste de la cour est converti en verger.

Ce que nous avons pu rapporter comme souvenirs se compose de quelques fragments de céramique et des morceaux de plaques étagères en terre réfractaire encore enduits de vernis noir et blanc. Ces plaques, qui étaient superposées dans les cassettes, servaient à supporter les pièces de faïence pendant la cuisson, ces fragments nous les avons retrouvés sous des blocs de pierres. Voilà ce qui reste de cette importante usine.

Au point de vue historique, voici ce que nous avons relevé sur l'ouvrage de A. Jacmart, « Merveilles de la céramique ».

« Sinceny. Cette importante localité céramique a été mise en lumière par un travail de M. le docteur Warmont de Chauny ; jusque-là, les ouvrages de Sinceny étaient confondus avec ceux de Rouen, et aujourd'hui encore il est très difficile de distinguer

les vaisselles produites dans les deux ateliers par les mêmes artistes. Est-ce à dire que nous admettions avec certains écrivains que le Sinceny est du Rouen de deuxième catégorie ? Non précisément, et dès l'origine, le caractère de la fabrication du nouvel atelier, c'est une recherche extrême, un soin particulier.

Officiellement, Sinceny date, comme usine du 29 janvier 1737, et ses lettres patentes d'établissements données le 15 février suivant, furent enregistrées le 6 juin seulement. Mais des produits, certains existaient dès 1734, déjà marqués de la lettre S accompagnée de deux points, seule signature officielle et constante de la fabrique ; les autres, accidentelles, sont des signes de peintres.

D'après les titres compulsés par M. Warmont, M. de Fayart, seigneur de Sinceny, aurait été le seul propriétaire de l'établissement ; nous trouvons au registre des lettres patentes cette indication, au moins curieuse à consigner : *Arrest portant permission au sieur de Soineux d'établir une manufacture de fayance en son château de Sanceny.*

La première période du décor est une inspiration évidente du style sino-normand ; les assiettes de 1734, bien qu'à sujets rappelant des travaux champêtres ou des scènes familiales, sont entourées d'une bordure en camaïeu bleu, où se retrouvent les fleurs du genre dit à la corne ; un peu plus tard les figures chinoises polychromes dominant et les couleurs principales sont un bleu fondu, un jaune citrin très pur et du vert brun. Enfin lorsque l'atelier est dans les mains rouennaises, les couleurs à la corne s'étalent sous la vivacité de la touche et la multiplicité des détails. La pâte est d'ailleurs bien travaillée et l'émail un peu bleu, mais uni et moins tressaillé que celui de Rouen.

Pierre Pellevé, premier directeur, et Léopold Malériat, qui lui succéda bientôt, avaient appelé de Rouen Pierre Jeannot, Philippe-Vincent Coignard, Antoine Coignard frère de celui-ci, Julien Leloup, Pierre Chapelle, Joseph Bedeaux. Des artistes de Lille vinrent également ; c'est Claude Berne, qui travaille de 1751 à 1752, et André-Joseph Lecomte, qui y termine ses jours en 1765.

Pourtant, vers 1775, le goût de la vaisselle rouennaise commençait à s'éteindre, et pour raviver la fabrique, le directeur Chambon, imagina d'y introduire la peinture à petit feu dans le genre de Strasbourg. On expérimenta le rouge d'or, Pierre Bertrand et Charles Bertrand, son fils, furent appelés de la Lorraine ainsi qu'un peintre de Tournay, François-Joseph Ghail et Joseph le Cerf des Islettes. Les pièces à fleurs et à chinois de cette période sont excessivement difficiles à reconnaître, tant l'imitation est parfaite.

Nous pourrions encore citer parmi les décorateurs de Sinceny, Alexandre Dauassy; parmi les potiers, Gabriel Morin, de Nevers, et Lamotte, enfin Félix-Joseph Novat ou Novack, suisse, versé particulièrement dans la fabrication des poêles du genre alsacien.

Les plus beaux spécimens de Sinceny réunis à Paris, sont dans les collections de M. Ed. Pascal, Paul Gasnault, docteur Guérard, Patrice Salin et de Mme Jubinal; outre la marque S, on voit sur une jardinière de M. Pascal le nom S pellevé. Une rare signature est celle-ci S. c. y. »

Il serait à souhaiter qu'un relevé sommaire de nos anciennes faïenceries régionales retire de l'oubli les faïenceries des Islettes, de Clermont-en-Argonne, d'Épernay et de Fismes.

La Société d'Archéologie Champenoise se trouverait dans son rôle malgré l'époque sensiblement rapprochée de ces usines artistiques dont les produits font l'admiration des collectionneurs et des musées.

BOSTEAUX.

A Isles-sur-Suipe

J'ai l'honneur de présenter à la Société archéologique un médaillon trouvé, avec des pièces de monnaies anciennes, par un propriétaire de Isles-sur-Suipe, dans son jardin à un endroit où, d'après les traditions aurait existé une voie romaine qui traversait la rivière « La Suipe » par un passage à gué.

Ce médaillon, qui a un diamètre de dix-huit millimètres et une épaisseur de près de deux millimètres, porte sur la tranche



la trace d'un appendice brisé, paraissant être le reste de l'anneau de suspension.

L'une des faces est ornée d'un sujet représentant une tête de femme en champlévé sur bronze, qui est d'une exécution parfaite, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la reproduction ci-contre de grandeur naturelle, et d'une riche variété de tons. Le profil de la face la ferait rapporter à la race égypto-sémite; ses cheveux sont tressés en bandeaux recouvrant ses

oreilles, de façon à former sur la tête une surface plate recouverte d'une draperie, quelque mantille retombant derrière et dont les franges pendent tout autour sur le front et les tempes.

Enfin, un collier de perles entoure gracieusement son cou.

Ce médaillon serait-il d'origine assyrienne, romaine ou simplement florentine ?

Nous terminerons cette relation en exprimant le regret que, dans le but chimérique d'y découvrir une inscription quelconque, la personne qui nous a cédé ce remarquable objet ait eu, au préalable, la fâcheuse idée de l'astiquer trop énergiquement, ce qui a eu pour conséquence de faire disparaître la patine, d'altérer légèrement l'émail et, par suite, de diminuer quelque peu l'intérêt du sujet.

FLEURY.

A Château-Porcien

Nous avons dit antérieurement que les débris de toutes sortes jonchaient le sol de Nandin. Par conséquent les vases entiers y sont introuvables, même dans les fouilles organisées: l'une d'elles faite au printemps n'a donné que des cendres provenant d'incendie, jusqu'à plus de deux mètres de profondeur, quelques morceaux de grosses tuiles, des fragments de poterie samienne: un morceau représente une poule et de chaque côté un poussin, le tout bien en relief. L'autre morceau ne provenait pas du même vase et représentait aussi une poule.

A la surface du sol en rencontre des fonds de vases avec marque de fabrique ou le nom du potier. Celui que je vous présente porte l'une des deux empreintes désignées ci-dessus: il est difficile de dire laquelle, car bien que les caractères soient nettement visibles, ils sont peu faciles à interpréter. Comme pièce de monnaie, j'ai trouvé une pièce en potin avec deux pédoncules. Un côté représente un cheval, la tête tournée à droite; l'autre côté est peu visible. La deuxième, l'une des plus petites trouvées, un centimètre de diamètre, représente un cheval galopant à gauche sur un champ de globules. Le revers présente une tête de guerrier casquée.

La troisième pièce, également gauloise, a été trouvée, en place dans un fond de cabane gauloise: tête imberbe à gauche, au-dessus Rémos. Au revers, un lion aux pattes grêles.

Les suivantes sont romaines:

Un grand bronze d'Antonin;

Un moyen bronze de Postume; revers, guerrier debout tenant une lance de la main gauche, un bouclier de la main droite ;

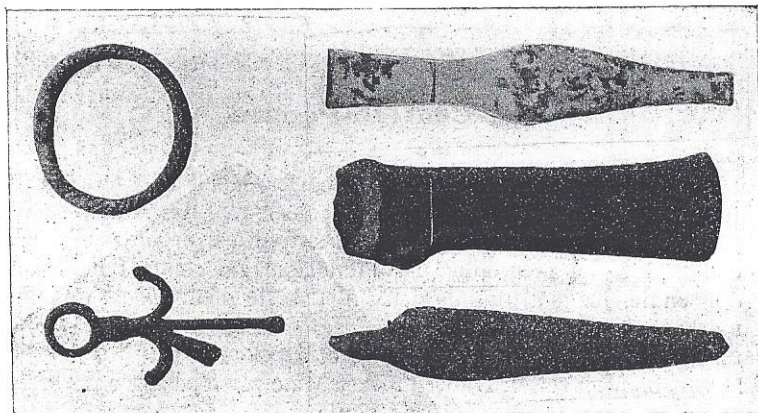
Une troisième pièce peu lisible.

La dernière est une pièce en argent de Julia Mamea, tête diadémée à droite :

JULIA MA — MAEA AUG.

Au revers : FELICITAS PUBLICA

génie appuyé sur une colonne, debout et tenant un caducée de la main droite.



Comme menus objets en bronze : un anneau ou bague, un autre objet paraissant être une bague à laquelle il y a une buse ayant la forme d'une clef de coffret, une calotte de bronze demi sphérique ; des clous ; une plaque ovale avec rivets.

Objets en fer : une clef de six centimètres, un autre objet de quatorze centimètres ayant l'aspect d'une clef gauloise mais au lieu de trois dents, il y en a quatre, que je suppose avoir été employé comme instrument de peignage.

Comme silex, j'ai découvert un racloir en silex roux rubanné de la Marne genre Moustérien.

M. Bosse, receveur de l'Enregistrement, a également trouvé une petite hache polie en serpentine dite hache votive ou amulette.

A. LARMIIGNY.

Les découvertes de Monnaies antiques dans la Champagne

Ayant eu la bonne fortune de recueillir de la succession de feu l'Abbé Chevallier, curé de Monbré, notre regretté collègue, sa collection des comptes rendus de la *Société française d'Archéologie*, j'ai compulsé avec un vif intérêt ces volumes qui me semblent être une mine inépuisable au point de vue des découvertes archéologiques concernant la Champagne.

Je me suis arrêté tout d'abord à la numismatique et ai inventorié les anciennes trouvailles de monnaies.

J'ai donc pensé que cet inventaire intéresserait la Société Archéologique Champenoise et me fait un plaisir de le lui communiquer :

En 1823 on a découvert à Trigny 15.000 monnaies romaines en argent et en billon.

En 1823, à Mareuil-sur-Ay, en creusant les fondations du pont, on a trouvé plusieurs monnaies romaines et une amphore de 0 m 60 de hauteur ; en 1840, dans la même commune, lors de la construction du canal latéral à la Marne, on a mis à jour une quantité de monnaies à l'effigie de Constantin ; elles étaient presque à la surface du sol, couvertes par une tuile et adhéraient ensemble.

Pendant l'hiver de 1829, on a trouvé à Damery plusieurs vases contenant des pièces de monnaies.

L'un renfermait 2.000 médailles d'argent dont plus de 1.500 étaient à l'effigie de Postume.

Un autre vase contenait : 1° une monnaie d'argent d'Antonin ; 2° cinq petits bronzes de la monnaie de Trèves, aux types de Rome et de Constantinople ; 3° cent autres petits bronzes aux effigies de Constant et de Constance ; 4° et enfin, trois mille neuf cents pièces en petit bronze, du quatrième module aux types des mêmes empereurs Constant et Constance et au revers unique, du phénix sur un globe ou sur un rocher avec la légende :

FELIX TEMP. REPARATIO.

Cette trouvaille était accompagnée de plusieurs moules en terre destinés à la fonte des monnaies. Donc, nul doute qu'à Damery, se trouvait un atelier monétaire.

Vers la même époque, découverte de monnaies romaines à Saint-Martin-d'Ablois et à Omev.

En 1836, on a trouvé à Laval, arrondissement de Sainte-Ménéhould, 540 médailles romaines en argent, tant consulaires

qu'impériales. Ces monnaies appartenaient aux règnes d'Auguste et de Tibère.

En 1838, dans la même commune, à deux cents mètres du village, sur la rive droite de la Tourbe, on a découvert, à l'emplacement d'un ancien cimetière, des monnaies romaines et gauloises, entre autres, un moyen bronze de Trajan, ayant au revers la colonne Trajanne ; un moyen bronze de Curinus Requitus, un petit bronze de Crispus, fils de Constantin, un petit bronze d'Arcadius, un petit bronze de Constantin II et un quinaire en or fourré d'Anastase I^{er} de l'an 510 : tête auréolée à droite, au devant de laquelle on voit une longue croix au-dessus. Cette monnaie curieuse est une imitation des quinaires romains du Bas-Empire et a été frappée, comme essai, par des faussaires barbares, à une époque où les rois francs n'avaient pas encore de monnayage. Ce n'est que vers l'an 540, que Justinien concéda aux rois mérovingiens un droit qu'il ne pouvait plus leur refuser, et consentit à ce que leurs monnaies fussent reçues comme la sienne dans tout l'Empire.

En 1846, à Villedommange, au bas de la montagne de Saint-Lié, on a trouvé un vase en terre, contenant 240 grands bronzes romains du Haut-Empire, depuis Néron jusqu'à Septime-Sévère ; le plus grand nombre appartenait à la famille des Flaviens. Cette époque est la plus fertile en monnaies de bronze. Ces pièces, en général d'une belle conservation, offraient quelques types curieux.

En 1848, à Sillery, on a trouvé 1.200 moyens bronzes de Dioclétien jusqu'à Decentius. La trouvaille entière était une suite presque non interrompue de ces empereurs.

En 1849, à Boul-sur-Suippes, 1.200 monnaies de billon, depuis Philippe I^{er} jusqu'à Valerien jeune. Ces pièces, en général, d'une fabrique médiocre, étaient contenues dans un vase de terre qui renfermait aussi un bracelet en or, travaillé au marteau, et un collier également en or d'un travail très curieux.

En 1855, sur le territoire de la même commune, 280 petits bronzes de Probus, de Claude, des deux Tetricus et de Victorin, et quelques moyens bronzes de Diocletien et de Maximien Hercule ; le tout était contenu dans deux tirelires en terre complètement semblables à celles dont on se sert de nos jours.

MONNAIES DÉCOUVERTES A REIMS

En 1843, deux mille monnaies argent et billon. Cette découverte fort intéressante par la conservation, présentait une suite de trente-deux têtes variées, depuis Néron jusqu'à Sévère-Alexandre.

En 1840, près de cent moules en terre, avec effigie et revers de monnaies romaines. Quatre de ces moules réunis contenaient encore les pièces. Ils étaient entièrement semblables à ceux trouvés à Damery en 1830.

En 1851, douze cent cinquante monnaies de billon de Caracalla à Gallien. Ces pièces étaient contenues dans un vase en bronze, muni d'un couvercle de même métal avec une fermeture très curieuse.

En 1854, onze cents monnaies de billon, de Gordien III à Gallien.

En 1855, trois cent quatre-vingts monnaies de billon, de Gordien à Trajan-Dèce.

En 1827, trois cents monnaies d'or du Haut-Empire trouvées dans le cimetière du Nord.

En 1831, une grande quantité de monnaies d'or du Haut-Empire trouvées dans le jardin de M. Lelarge, boulevard du Temple, aujourd'hui boulevard Lundy.

Presque tous ces dépôts de monnaies romaines ont été découverts dans la partie de Reims, comprise depuis la porte de Mars jusqu'à l'endroit où se trouve l'établissement de Bethléem, dans le faubourg Cérés.

Cette réunion agglomérée de monnaies prouve que l'emplacement de Reims à l'époque gallo-romaine, n'était pas le même que de nos jours : on ne peut fouiller le sol dans cette partie de la ville, sans rencontrer des traces d'habitation.

Comme on peut le remarquer dans cette liste déjà longue, les dernières trouvailles mentionnées ne sont pas postérieures à 1855.

Depuis cette époque, de nombreuses découvertes ont été faites, dont quelques-unes probablement n'ont pas été connues. Je serais donc très heureux de recueillir les renseignements à ce sujet auprès de mes honorables collègues et les en remercie à l'avance. Ce sera alors pour moi, un plaisir et même un devoir de publier ultérieurement, la suite du modeste travail que j'ai l'honneur de vous soumettre aujourd'hui.

LUCIEN GUILLEMART.

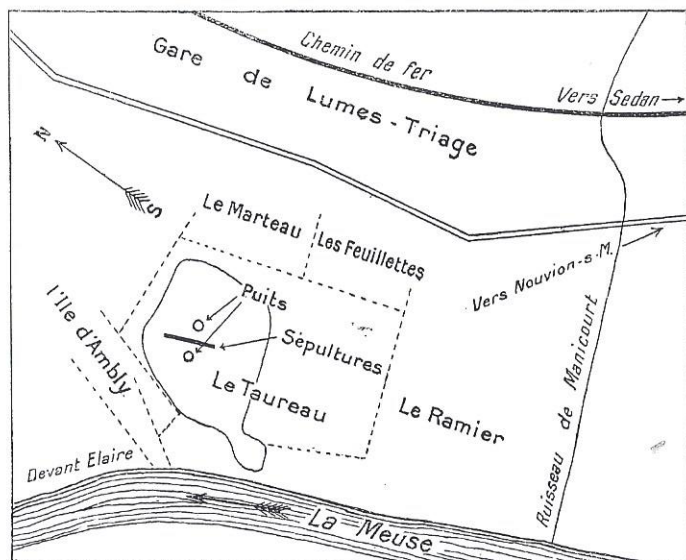
Note sur les Sépultures découvertes à Nouvion-sur-Meuse (Ardennes)

En octobre 1908, sur le territoire de la commune de Nouvion-sur-Meuse, près Mézières, au lieu dit « le Taureau », lors de l'exécution de terrassements par emprunts pour la gare de triage de Lumes, on a mis à jour quatre sépultures par inhumation

simple, situées dans les alluvions de la Meuse, à 150 mètres de la rivière, à 0^m 60 de profondeur, en contre-bas du sol de la prairie, dans une couche de terre noire de 0^m 40 de profondeur reposant sur le gravier; elles étaient dirigées du nord-ouest au sud-est.

La coupe géologique du terrain est la suivante:

La terre noire contient de nombreux fragments très petits d'ardoise et de coquilles broyées.



Nous n'avons pu voir les squelettes, n'ayant pas été avisé à temps; le dernier, d'après le dire des ouvriers, avait un crâne très fort.

Le plan ci-joint indique la position de l'emprunt et des sépultures ainsi que de deux puits de un mètre environ de diamètre, creusés jusque dans la couche de gravier; sondés jusqu'à une profondeur de cinq mètres, ces puits n'ont fait découvrir aucun vestige de sépulture, poterie ou armes.

La majeure partie des objets existants dans ces sépultures ont été enlevés par les ouvriers.

Nous avons pu recueillir les objets suivants :

Armes. — Trois fers de sagaie de 0,140, 0,151 et 0,152 de longueur, à douille fendue; un fer de sagaie de 0,115 de longueur à tige torse et douille fendue.



Objets en fer. — Un crochet semblable aux crochets de clôture, sauf un retour de fer au bout de la partie tournée.

Objets en pierre. — Une pierre à aiguiser de 0,067 de longueur, 0,115 de largeur et 0,010 d'épaisseur, avec trou de suspension, couleur gris clair.

Objets en bronze. — Une boucle avec ardillon et sa plaque portant un clou d'attache et ornements en creux, tête de chimère à chaque extrémité de la boucle et, au pourtour de celle-ci, imitation de couture du cuir.

Patine verte.

Fossiles. — Un fragment fossile de bois tendre: longueur 0,150, diamètre 0,065, âge 6 ans. Les zones concentriques bien nettes.

Poteries. — *Terre rouge fine.* — *Petite coupe*, faite au tour, diamètre 78 $\frac{m}{m}$, profondeur 22 $\frac{m}{m}$, petit pied évasé de 10 $\frac{m}{m}$ de hauteur et 40 $\frac{m}{m}$ de diamètre. Filet circulaire en creux à l'intérieur au bord ainsi qu'au fond.

Terre rouge fine. — *Bol*, fait au tour, de forme conique renversé (deux fragments manquent), diamètre à l'ouverture 120 $\frac{m}{m}$, à la base 50 $\frac{m}{m}$, profondeur 60 $\frac{m}{m}$, sur pied bas de 55 $\frac{m}{m}$ de diamètre. Trois filets circulaires en creux à l'intérieur.

Terre rouge pâle fine. — *Bol*, fait au tour, diamètre à l'ouverture 132 $\frac{m}{m}$, profondeur, 60 $\frac{m}{m}$, sur pied bas de 75 $\frac{m}{m}$ de diamètre, à l'ouverture bordure en saillie à l'extérieur.

Deux filets circulaires extérieurs en creux à la partie supérieure, la partie inférieure porte cinq rangées d'ornements en creux à la roulette, composés de carrés, remplis de traits obliques alternant à droite et à gauche, groupés par quatre et cinq, chaque groupe séparé par un carré coupé d'une croix en biais.

(A. de MORTILLET dans sa « Classification Paléolithologique ». reproduit un bol absolument semblable qu'il classe dans la période romaine, Champdolienne.)

Terre rouge fine. — *Bol surbaissé*, fait au tour (trois fragments composant le fond et le tiers de la panse), diamètre à l'ouverture 168 $\frac{m}{m}$, à la base 90 $\frac{m}{m}$, profondeur 47 $\frac{m}{m}$, hauteur totale 62 $\frac{m}{m}$, sur pied bas.

Bordure légère en saillie extérieure à l'ouverture. Dans le fond, au milieu d'un filet circulaire, marque du potier CONFENII ou CONFENII, en creux, lettres en saillie, longueur de la marque 31 $\frac{m}{m}$, hauteur des lettres 5 $\frac{m}{m}$.

Terre noire (pâte mélangée de coquilles broyées) à couverture rouge très pâle. Cinq fragments formant le fond et les bords d'un *plat*, fait au tour: diamètre à l'ouverture 210 $\frac{m}{m}$, au

fond 150 $\frac{m}{m}$, profondeur 45 $\frac{m}{m}$; à l'ouverture bordure épaisse formant le bourrelet à l'intérieur, double filet en creux sur cette bordure.

Même terre que ci-dessus et même couverture, dix fragments formant le fond et les bords d'un *plat* fait au tour: diamètre à l'ouverture 250 $\frac{m}{m}$, au fond 190 $\frac{m}{m}$, profondeur 45 $\frac{m}{m}$; à l'ouverture bordure épaisse formant bourrelet à l'intérieur, un filet en creux sur cette bordure.

Terre jaune claire de faible épaisseur (2 à 3 $\frac{m}{m}$), pâte assez fine (trois fragments donnant le fond et une partie du col). *Vase* ou *urne apode*, probablement de forme ovoïde, fait au tour. Col à trois moulures, plus large que le fond: diamètre du col 87 $\frac{m}{m}$, diamètre du fond 54 $\frac{m}{m}$.

Terre jaunâtre claire, mélangée de coquilles broyées, à couverture noire à l'intérieur seulement, épaisseur 10 $\frac{m}{m}$.

Quatre fragments donnant le fond d'un *vase* ou *urne apode*, fait au tour, et une amorce de la panse: diamètre extérieur du fond 80 $\frac{m}{m}$, diamètre intérieur 60 $\frac{m}{m}$.

Charleville, 8 juin 1910.

E. MOUQUET.

LES CIMETIÈRES GAULOIS

DE WITRY-LEZ-REIMS (1)

N° 63

2 mars 1902. — Sépulture de deux enfants trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait un petit vase visible au côté droit d'un des deux enfants qui étaient côte à côte et une boucle d'oreille, composée d'un grand anneau en potin et de deux autres plus petits en bronze qui était à l'oreille gauche de celui de gauche. Cette sépulture était en travers de celles d'enfants portant les numéros 58 et 59.

N° 64

3 mars 1902. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (nord). La sépulture d'au-dessus avait été violée, mais celle d'au-

(1) Voir les *Bulletins*, Années 1908, 1909.

dessous était intacte. Elle ne contenait plus que quelques fragments de vases et un anneau de suspension d'épée.

N° 65

10 mars 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait que des fragments de vases brisés.

N° 66

10 mars 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus qu'un petit anneau en fer et un vase brisé.

N° 67

10 mars 1902. — Sépulture triple trouvée dans la même terre et en partie violée. Une des trois, placée sur les deux autres, qui étaient à peu près complètement détruites, était presque intacte. Elle contenait comme mobilier un très beau torque en bronze orné d'une espèce de diadème placé sur le bord extérieur, composé de cercles et de demi-cercles et orné sur les côtés et le haut de trois boules. Ce diadème est pointillé de trous sur la partie qui se trouve en dehors; et le torque l'est aussi dans la partie qui y touche.

Dedans et autour de ce torque se trouvaient trois belles fibules en bronze dont deux sont ornées de dessins très bien faits. Puis deux beaux bracelets aussi en bronze d'une forme et d'un travail différents, mais très bien ciselés et travaillés. Celui du bras gauche est orné de spirales en relief comme un de ceux du n° 50; l'autre plus faible, est ciselé transversalement, mais par intervalles, une autre ciselure va dans le sens de la circonférence du bracelet. Deux vases, quelque peu brisés, étaient au côté gauche du squelette.

N° 68

16 mars 1902. — Sépulture trouvée près de la précédente et violée complètement; elle ne contenait plus rien.

N° 69

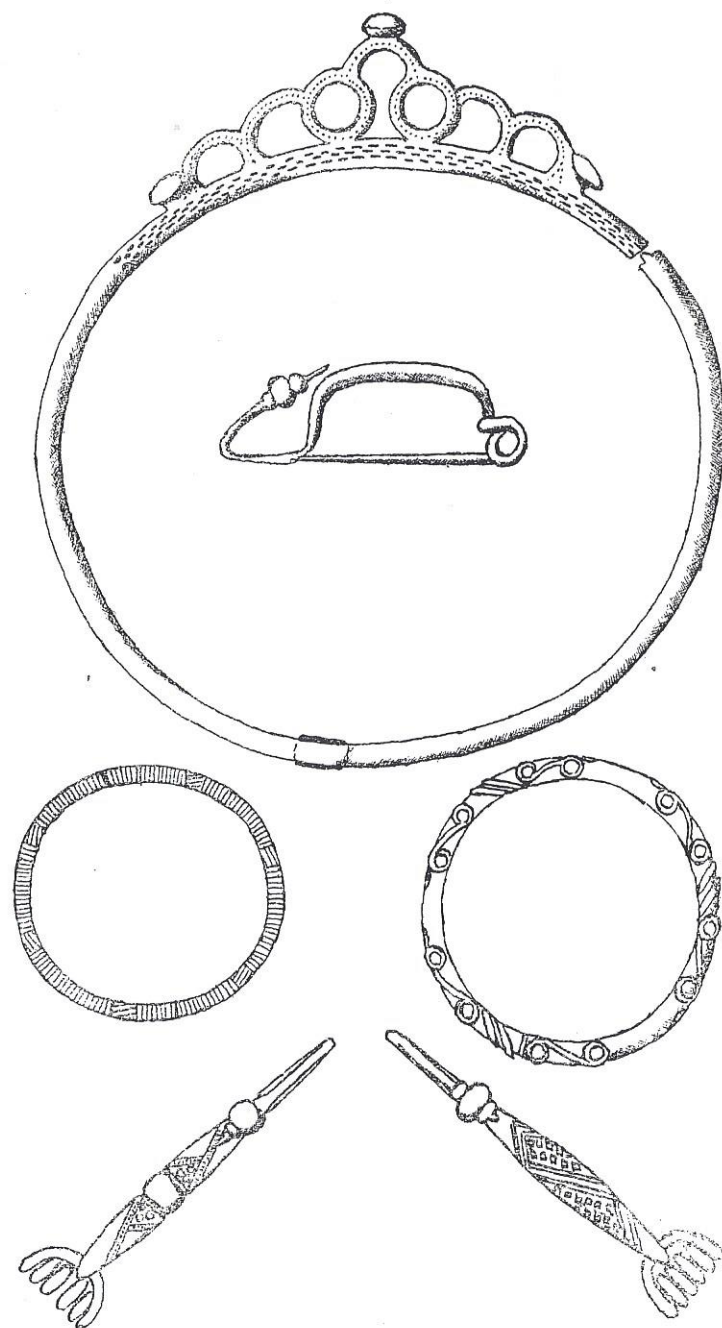
16 mars 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle contenait encore un vase quelque peu brisé. Des traces de vert-de-gris indiquaient qu'il y avait eu des bijoux.

N° 70

30 mars 1902. — Incinération trouvée dans la même terre et en partie violée. Elle contenait encore deux vases à peu près intacts.

N° 71

4 avril 1902. — Sépulture double trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus que des fragments de vases. Des traces de vert-de-gris indiquaient qu'il y avait eu des bijoux.



N° 72

4 avril 1902. — Incinération trouvée dans la même terre. Elle contenait plusieurs vases brisés dans l'un desquels se trouvaient des ossements incinérés, mêlés à des armilles. Ces armilles avaient été incinérées aussi. Toutes étaient brisées.

N° 73

4 avril 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus que des vases brisés et incomplets. L'un de ceux-ci était rayé d'une façon remarquable. Un morceau de fourreau en fer indiquait qu'il y avait eu une arme.

N° 74

5 avril 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Les deux avant-bras étaient couverts d'armilles qui, très fines, étaient toutes brisées, sauf une. Elle ne contenait pas de vases. C'est la première fois, tant dans ce cimetière que dans celui de Witry, que nous trouvons des armilles. Cette sépulture se trouvait près de l'incinération n° 72 qui en contenait aussi.

N° 75

13 avril 1902. — Incinération trouvée dans la même terre et violée complètement. Il ne restait que des fragments de vases.

N° 76

13 avril 1902. — Incinération trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus que des fragments de vases dans l'un desquels se trouvaient encore des ossements incinérés.

N° 77

13 avril 1902. — Incinération trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus que des fragments de vases.

N° 78

20 avril 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Il restait encore quelques fragments d'un petit vase avec pied qui avait dû être assez beau, puis deux bracelets en bronze portant des ciselures très bien faites. Ces deux bracelets n'étaient plus aux bras, ceux-ci ayant été déplacés. Celui de droite était brisé en deux parties qui étaient séparées. Il s'y trouvait aussi un torque qui ne semblait pas avoir été trop déplacé. Ce torque est à profondes ciselures diagonales et s'agrafe. La fosse avait un mètre de profondeur, mais le squelette se trouvait à 0 m. 30 de la surface du sol.

N° 79

20 avril 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Des traces de vert-de-gris indiquaient qu'il y avait eu des

bijoux. Il ne restait que des fragments de vases. Comme dans la précédente, près de laquelle elle se trouvait, le squelette n'était qu'à 0 m. 30 de profondeur.

N° 80

8 mai 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait un torque ciselé en torsade et à crochet et cassé en deux. Puis deux bracelets ciselés transversalement. L'un d'eux est complet mais cassé en deux, et l'autre est incomplet. Un petit vase bien conservé se trouvait près de la tête à gauche.

N° 81

11 mai 1902. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Bénoni Barbry et non violée. Elle ne contenait absolument rien. Au lieu d'avoir les pieds vers l'orient, c'était la tête.

N° 82

11 mai 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et près de la précédente. Elle ne contenait rien non plus et était tournée de même.

N° 83

22 mai 1902. — Vase seul trouvé dans la même terre. Il n'y avait aucune trace de sépulture ni d'incinération.

N° 84

25 mai 1902. — Sépulture triple trouvée dans la terre de M. Péchart. Deux des squelettes se trouvaient de 0 m. 25 à 0 m. 30 de la surface du sol, et avaient été violés. Le troisième, qui se trouvait à autant de profondeur en dessous ne l'avait pas été. Il y avait comme mobilier un vase bien conservé ; une petite fibule en bronze très bien travaillée qui se trouvait près de l'avant-bras à l'endroit où on met le bracelet ; et un bracelet en fer au coude. Ces deux derniers objets se trouvaient au bras droit et le vase était à gauche.

N° 85

6 juin 1902. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Faille-Iegros et non violée. Elle ne contenait que des fragments d'un vase brisé qui se trouvait au-dessus de la tête et presque à fleur de terre.

N° 86

8 juin 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre près de la précédente et violée. Elle contenait encore deux vases dont l'un brisé complètement par le poids de la terre.

N° 87

8 juin 1902. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Julien Nouvelet et violée aussi. Elle contenait encore une fibule en fer incomplète et trois vases dont l'un brisé complètement ; les deux autres étaient très remarquables comme forme.

N° 88

15 juin 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle ne contenait plus qu'un vase brisé et incomplet.

N° 89

19 juin 1902. — Sépulture triple trouvée dans la terre de M. Péchart (nord) et violée aussi. Cette fosse était large (1 m. 10) et profonde 1 mètre. A mi-hauteur se trouvait un squelette près duquel il y avait à droite un vase intact ; et un morceau de fourreau sur lequel il y avait un petit morceau de bronze.

Au fond, il y avait deux squelettes côte à côte. Il restait encore près des pieds, à gauche deux assez gros vases dont l'un était brisé par le poids de la terre, mais complet ; ce dernier contenait un autre petit vase bien conservé de forme très élégante. Il s'y trouvait aussi un anneau en bronze qui doit probablement être une boucle d'oreille. Du vert-de-gris et de la rouille restés autour d'un bras indiquant qu'il y avait eu des bijoux.

N° 90

22 juin 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et près de la précédente. Elle contenait trois vases brisés et incomplets, un torque en bronze ciselé en torsades, à agrafe, puis deux bracelets ciselés aussi. Elle contenait encore une boucle d'oreilles qui se trouvait à gauche composée d'un fil de bronze enfilé dans sept perles dont cinq en ambre, une en bronze et une en verre émaillée de bleu avec filets blancs sur fond vert ; puis une plaque ronde percée d'un trou et un petit anneau ouvert (peut-être une bague), le tout en bronze. Il y avait ensuite une perle en verre blanc d'une belle irisation, une autre d'une pâte jaunâtre avec des boutons bleus entourés de filets blancs, et une d'ambre dans laquelle sont incrustés quatre boutons de verre bleu. Un fil de bronze traversait encore une de ces perles qui étaient dispersées, ce qui semblerait indiquer qu'elles avaient dû aussi faire partie d'une boucle d'oreille.

Cette sépulture bien que contenant encore passablement d'objets, pourrait cependant, avoir été violée, à voir ces vases brisés et incomplets et ces perles dispersées.

Cette sépulture a été fouillée en compagnie de M. Logeart, s'occupant d'archéologie à Reims et de M. Miquerolle, instituteur à Witry.

N° 91

21 septembre 1902. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (nord) et violée aussi. Elle contenait encore quatre vases dont deux brisés. Des traces de vert-de-gris indiquaient qu'il devait y avoir eu un torque et des bracelets en bronze.

N° 92

28 septembre 1902. — Incinération trouvée dans le même champ et violée aussi ; elle ne contenait que des fragments d'une grande coupe.

N° 93

5 octobre 1902. — Sépulture double trouvée dans la même terre. Les deux squelettes étaient placés l'un sur l'autre et en croix. Celui du dessus avait les pieds au sud-ouest et l'autre au nord-est. La sépulture du dessus était violée et il ne restait aucune trace de vases ni de bijoux ; la seconde avait pour parure un torque en bronze uni et à petits tampons, deux bracelets en bronze très finement ciselés transversalement et deux boucles d'oreille également en bronze faites d'une feuille de ce métal replié sur elle-même dans le sens de la largeur et repliée encore au centre dans le sens de la longueur. L'une des extrémités est taillée en pointe pour pouvoir être introduite dans le trou percé dans l'oreille. De plus, elles sont ciselées dans le sens de la longueur en plusieurs raies séparées par un intervalle. Il n'y avait pas de trace de vases.

Cette fosse a été fouillée par M. Logeart.

N° 94

5 octobre 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et a été violée complètement. Il ne restait que de fragments de vases et un porte-mèches. Cette fosse a été fouillée par M. Logeart.

N° 95

5 octobre 1902. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Il restait encore deux vases dont l'un brisé complètement.

N° 96

19 octobre 1902. — Sépulture double trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée aussi. De la sépulture d'au-dessus il ne restait qu'une jambe et le bras droit ; entre ce bras et la cuisse il y avait une courte épée, sans fourreau avec son anneau de suspension en bronze. Il n'y avait pas de vases. Des traces de vert-de-gris à la sépulture d'au-dessus indiquaient qu'il y avait eu des bijoux en bronze.

N° 97

19 octobre 1902. — Sépulture double trouvée dans la même terre. Elle ne contenait qu'une petite lance ou javeline qui se trouvait à droite assez loin des squelettes, ce qui porterait à croire que cette fosse a été violée aussi, bien que les ossements fussent restés à peu près à la même place. Les pieds étaient tournés à l'est. Un gros clou tordu à tête rabattue en forme de faitière s'y trouvait aussi. C'est la première fois que nous trouvons pareil clou dans une sépulture gauloise ; aussi nous ne pourrions garantir qu'il soit d'origine gauloise ayant peut-être été apporté par ceux qui auraient violé la fosse.

Avoir offert au musée de la ville de Reims, le 23 novembre 1902, par l'entremise de M. Logeart :

Un vase de la sépulture n° 6 du cimetière de la Noue du Haut-Chemin.

Le plus petit vase (à crans) de la sépulture n° 15.

Un vase de la sépulture n° 19, du cimetière des Puisy.

Un torque de la sépulture n° 22, du cimetière des Puisy.

Un petit gobelet du n° 26, du cimetière des Puisy.

Un vase de la sépulture n° 84, du cimetière des Puisy.

Un torque, deux bracelets, deux boucles d'oreilles du n° 93, du cimetière des Puisy.

Un porte-mèches n° 94, du cimetière des Puisy.

Une courte épée en fer avec l'anneau de suspension en bronze du n° 96, du cimetière des Puisy.

Une petite lance ou javeline n° 97, du cimetière des Puisy.

Un cachet d'arpenteur en plomb au nom de Remi Rousseau, arpenteur royal à Witry-les-Reims.

Un cachet d'arpenteur en plomb IBL.

3 janvier 1903. — Avoir offert à M. Laive, instituteur à Belval-sur-Châtillon, un vase gaulois n° 26, du cimetière des Puisy.

13 mars 1904. — Avoir offert à M. Laire (Belval-s.-Châtillon), une lance du n° 123 et un bracelet en bronze du n° 135.

N° 98

9 août 1903. — Vase seul trouvé dans un trou près de la sépulture précédente (squelette), quelques ossements d'animaux s'y trouvaient.

N° 99

9 août 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée. Elle contenait encore deux vases dont l'un brisé. Dans le vase non brisé, qui était petit, se trouvait un rasoir plat en fer, en forme de croissant, d'un diamètre extérieur de 0 m. 08 et d'un diamètre intérieur de 0 m 04. A deux centimètres des deux bouts est un rivet indiquant qu'il y avait un manche à ce rasoir. Ce rasoir n'a pas plus d'un ou deux millimètres d'épaisseur. La sépulture était triple et tournée du nord au sud; deux des squelettes

avaient été mis réciproquement la tête aux pieds de l'autre. Nous avons pu conserver une de ces têtes. Du troisième il ne restait qu'un bras.

N° 100

15 août 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Elle contenait encore un vase rayé finement brisé, mais complet.

Des traces de vert-de-gris indiquaient qu'il y avait eu fibule, torques et bracelets.

N° 101

15 août 1903. — Sépulture double trouvée dans la terre de M. Jules Legrand et violée aussi; il ne restait que des fragments de vases et un petit bracelet en bronze, ciselé transversalement et brisé en trois morceaux.

N° 102

16 août 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre, près de la précédente et violée aussi. Elle ne contenait plus qu'un vase brisé.

A. BOURIN.

(A suivre)

PETITES NOUVELLES

Une grotte néolithique. — M. Roland, instituteur à Villevenard (Marne), connu déjà du monde savant par les fouilles intéressantes qu'il poursuit avec une infatigable sagacité sur le territoire de cette commune, a mis à jour, samedi 24 septembre, en présence de l'érudite M. Blondiot et de quelques autres personnes, une nouvelle grotte néolithique d'un intérêt particulier.

Cette excavation, creusée par les hommes de l'âge de pierre, se compose d'une anti-grotte rectangulaire et d'une grotte circulaire y faisant suite où sont taillées en pleine craie des sortes de banquettes et des niches.

Comme dans la plupart des grottes précédemment ouvertes dans la même région (Voir la communication de M. Roland, dans notre Bulletin de septembre 1909), plusieurs squelettes gisaient à terre. Mais ce qui ne manquera pas d'ouvrir un nouveau champ aux conjectures des archéologues, ce sont des dessins ou signes tracés au charbon sur la paroi gauche séparant l'antigrotte de la grotte. L'un de ces dessins est composé de quatre raies perpendiculaires, coupées en bas et au milieu par une barre transversale : l'autre représente assez exactement une pelle à manche court. Les mêmes dessins sont répétés sur la paroi droite, mais beaucoup moins bien conservés.

Symboles ? Signes mystérieux destinés à mieux assurer le repos des morts ? Marques particulières à une tribu d'hommes préhistoriques ? Autant d'hypothèses auxquelles viendront s'en ajouter beaucoup d'autres.

Quel que soit le sens qu'on y découvrira — si jamais il est possible de le découvrir — M. Roland vient de couronner ses laborieuses vacances par une découverte d'un rare intérêt.

Découverte archéologique. — Un propriétaire de Festigny, près d'Épernay, M. Mérat, en levant une pierre dans une vigne, découvrit dans un encadrement formé par d'autres pierres, une boîte en chêne parfaitement conservée, contenant environ 25 kil. de pièces de bronze et 20 pièces d'argent aux effigies grecques, provenant de la plus haute antiquité.

On attribue la date de ces pièces à une ère antérieure à Jésus-Christ. Avis aux amateurs et collectionneurs.

Un cimetière gallo-romain. — M. J. Dejente, l'érudit instituteur de Fresnes (Aisne), signale au Journal de Saint-Quentin, l'existence, à Fresnes-sous-Coucy, dans un champ appartenant à M. Sagny, de la ferme de Crasne, d'un cimetière gallo-romain qui paraît devoir fournir un mobilier funéraire important.

Voici les circonstances de cette trouvaille, relatées par M. Dejente :

Un des ouvriers de M. Sagny, défonçant une terre au-dessus d'une carrière, retourna une pierre avec la charrue et aperçut un trou qu'il évita soigneusement, croyant avoir troué le ciel de la carrière. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant des ossements dans ce trou ! La pierre était le dessus d'une tombe.

Des recherches furent décidées et effectuées sous l'intelligente direction de M. E. Ferté.

Depuis, quatre ou cinq fosses en pierre, uniformément orientées de l'Ouest à l'Est avec une légère déviation dans le parallélisme, ont été ouvertes et ont fourni un mobilier funéraire qui engagera MM. Sagny et Ferté à continuer l'exploration.

Il n'y aura point là d'indiscrètes curiosités, ni d'ignorantes cupidités qui font rejeter tout ce qui n'a pas l'éclat de l'or et de l'argent ; les objets de ces sarcophages précieux pour l'histoire et les arts, seront recueillis et étudiés.

En quelques heures de recherches, cette nécropole a fourni :

- 1° Cinq vases en terre, ventrus, à large ouverture et à base rentrante, composés d'une terre argileuse d'un gris jaunâtre et enduits au dehors d'une couleur noirâtre ;
- 2° Plusieurs boucles de ceinturons gravées ;
- 3° Des grains de colliers d'un bleu clair, allongés, striés comme s'ils eussent été étirés à la manière de nos tubes de thermomètres, et perforés au centre ;
- 4° Une rotule ou petit disque, à rayures de différentes couleurs, de bon goût et d'adroite exécution ;
- 5° Un reste de lame de glaive ou de couteau.